



Monsieur Jean-Jacques Brot, Préfet des Yvelines

Objet : Crevecoeur / Septeuil

Le 11 Janvier 2021

Monsieur le Préfet,

L'Association Greenpeace a été alertée par des Associations locales de Défense et Protection de l'Environnement des Yvelines, concernant des agissements qui seraient non réglementaires, tels que déboisements sauvages, artificialisation des sols, constructions effectuées en zones naturelles boisées et sensibles, atteintes irréversibles aux corridors écologiques, enfouissement de déchets inertes et non inertes etc..

Un dossier concernant la commune de Septeuil a particulièrement retenu notre attention : le lieu-dit Crevecoeur, dont le cas est décrit ci-dessous :

<https://www.sauvonslesyvelines.fr/docs/plaintecrevecoeur.pdf>

Nous (Greenpeace Versailles) nous sommes rendus sur place et avons constaté effectivement d'importantes atteintes à l'environnement dans une zone, identifiée et répertoriée pour la plupart au SDRIF, reconnue pour son rôle majeur dans la préservation de notre biodiversité.

L'association Greenpeace se mobilise partout contre le déboisement sauvage et tout type d'écocide, pour protéger les poumons verts de la planète qui jouent un rôle essentiel dans la lutte contre le réchauffement climatique et dans l'érosion de la biodiversité.

Depuis plus de deux ans, un Collectif de six Associations de Défense et Protection de l'Environnement (Collectif Urgence Septeuil) a alerté M. le Maire de la commune de Septeuil ainsi que tous les élus, et les Services de l'État (DDT, DRIEE...) en présentant le dossier ci-dessus qui nous semble très étayé. En l'absence de réponse, ces mêmes Associations ont déposé plainte au Tribunal de Grande Instance de Versailles, apparemment en vain, et se sont Constituées Parties Civiles. La justice suivra son cours mais la longueur des délais des jugements ne joue pas en faveur de l'environnement.

Avant de statuer sur notre investissement dans cette lutte pour le respect de la réglementation, nous vous remercions, Monsieur le Préfet, de nous faire connaître les conclusions de vos services sur ce

dossier, ainsi que les mesures que vous comptez prendre, pour que les lois en vigueur soient appliquées.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet, en l'expression de notre respectueuse considération.

Philippe DORLEANS
Pour Greenpeace Versailles
21 rue de la Tuilerie
78910 BEHOUST
Tel : 06 48 34 79 97
greenpeace.versailles@riseup.net
ph.dorleans@wanadoo.fr

Copies :

Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Pays Houdanais, M. Jean MarieTétart,
M. Dominique Rivière, , Maire de Septeuil,
Madame la Sénatrice des Yvelines, Mme Sophie Primas,
Monsieur le Député de la 9e circonscription des Yvelines, M. Bruno Millienne,
Madame la Conseillère Régionale d' Ile de France, Mme Valérie Pecresse,
M. Ponet Jacques – Service Environnement DDT
Mme Faillard Mathilde, Inspecteur de l'environnement DRIEE,
M. Lambrecht Pascal , Inspecteur de l'environnement DRIEE,
Mme Rambaud Lucile, Cheffe du service paysage, nature, ressources DRIEE